

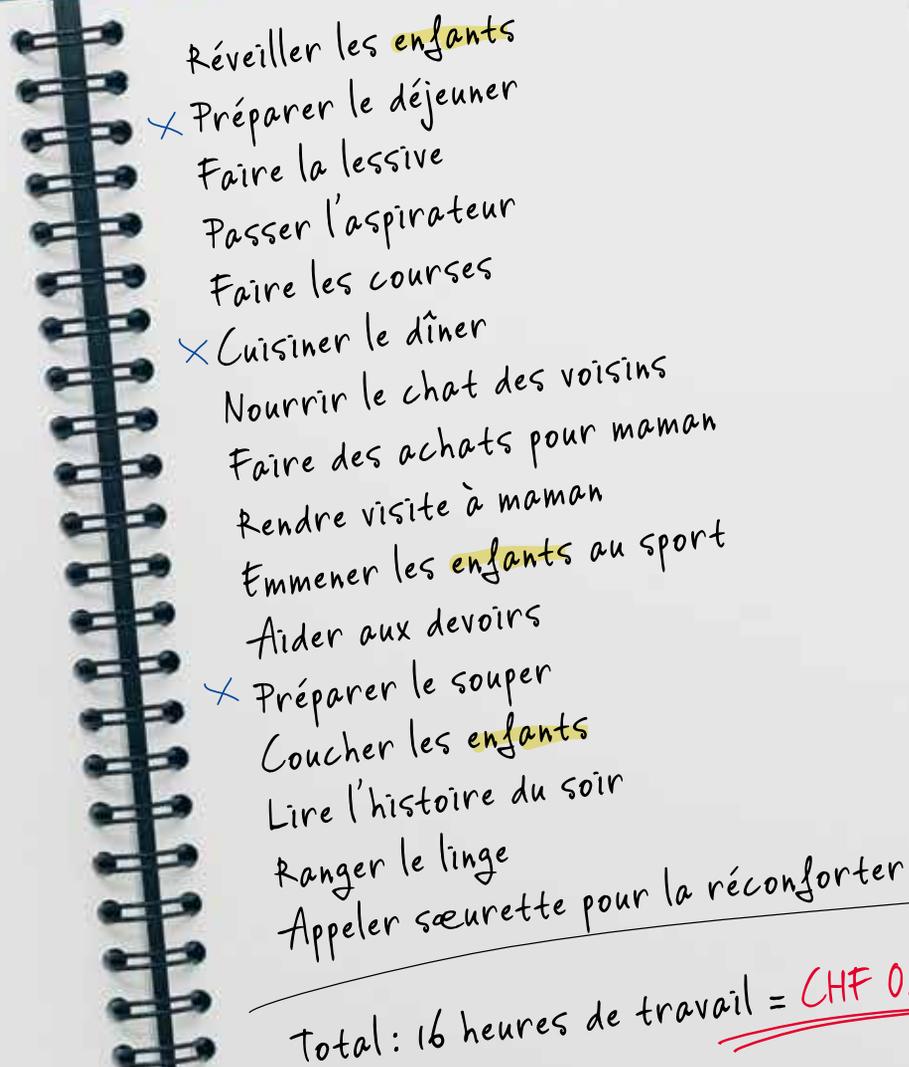
DOSSIER

Rien ne va si on ne prend pas soin des autres

Page 3 - 4

« Nous exportons notre urgence en matière de soin »

Page 6

- 
- Réveiller les enfants
 - ✗ Préparer le déjeuner
 - Faire la lessive
 - Passer l'aspirateur
 - Faire les courses
 - ✗ Cuisiner le dîner
 - Nourrir le chat des voisins
 - Faire des achats pour maman
 - Rendre visite à maman
 - Emmener les enfants au sport
 - Aider aux devoirs
 - ✗ Préparer le souper
 - Coucher les enfants
 - Lire l'histoire du soir
 - Ranger le linge
 - Appeler sœurlette pour la réconforter
-
- Total: 16 heures de travail = CHF 0.-

Prendre soin : un travail invisible



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÈME

En Suisse, les activités de soin non rémunérées représentent plus d'heures de travail que la construction, l'industrie, l'agriculture, la finance et le secteur de l'assurance réunis.

S'occuper des enfants, faire à manger ou prendre soin de sa mère âgée : « s'occuper des autres », c'est la base de notre cohabitation. Une condition nécessaire pour qu'une société et une économie fonctionnent. Généralement accompli par les femmes, ce travail n'est étonnamment pas dans le radar des milieux politique et économique. Pourtant, bon nombre des problèmes sociaux ont pour cause le délaissement des tâches liées au soin des autres et trouveraient une solution si on les valorisait davantage.

Pascale Schnyder, rédactrice en chef

Deux tiers des activités de soin non rémunérées sont accomplies par des femmes. Cette proportion est encore plus élevée si l'on considère les soins rémunérés, souvent mal rétribués et bénéficiant de peu de reconnaissance.

SOMMAIRE

UN JOUR DANS LA VIE DE : **Bożena Domańska, travailleuse polonaise active dans l'accompagnement** Page 4

FAITS ET CHIFFRES : **Prendre soin – un poids lourd de l'économie** Page 5

SOLUTIONS POSSIBLES : **Réduire le travail rémunéré, redistribuer les activités de soin** Page 7

Rien ne va si on ne prend pas soin des autres

Les activités de soin réalisées en grande partie par les femmes et souvent non rémunérées subissent une pression grandissante. Seules une valorisation et une nouvelle répartition de ces tâches au sein de la société peuvent apporter une solution à ce problème.



Avec l'évolution de l'espérance de vie, les exigences en matière de soin et de prise en charge des personnes âgées ont fortement augmenté.

Nous avons tous et toutes besoin qu'on s'occupe de nous pour pouvoir bien grandir, bien vivre puis bien mourir. Et nous accomplissons tous chaque jour des tâches liées au soin des autres, de plus ou moins grande ampleur selon la période de vie et le sexe. L'expression anglaise pour désigner ce travail est « care ». Cela comprend aussi bien la garde des enfants, les soins envers des personnes âgées et malades, que l'attention qu'on accorde à son ou sa partenaire et à ses amies et amis. Concrètement, il s'agit par exemple de préparer le repas, de s'occuper de la lessive, de faire les devoirs avec les enfants ou

d'accompagner des parents malades chez le médecin. Dans les régions pauvres du monde, ces activités réclament encore beaucoup plus de temps : la lessive est faite à la main dans le fleuve, pour préparer le repas, il faut d'abord aller chercher du bois et de l'eau au puits. Sans ces tâches liées au soin des autres, personne ne pourrait survivre et notre société se disloquerait en très peu de temps. Partout dans le monde, le fait de bien vivre dépend essentiellement d'une chose : les activités de soin peuvent-elles être accomplies dans de bonnes conditions et avec suffisamment de temps ?

A peine connu, très peu reconnu

Malgré son importance incontestable, le travail lié au soin des autres ne jouit quasiment d'aucune considération auprès des milieux économique et politique. Et ce, bien que son volume soit immense d'un point de vue économique : en 2013 en Suisse, 8,7 milliards d'heures de travail non rémunérées ont été réalisées, presque toutes sous forme de soin envers les autres. Ce nombre d'heures correspond à 14% de plus que les heures de travail rémunérées (7,7 milliards). L'Office fédéral de la statistique estime que le travail non rémunéré accompli en 2013 équivaut à 401 milliards de francs. A cela s'ajoute le fait que plus des deux tiers de ce travail non rémunéré sont effectués par des femmes. Car en Suisse comme dans tous les autres pays, les tâches liées au soin des autres sont majoritairement une affaire de femmes. Seuls 10% de l'ensemble de ces tâches en Suisse font partie du secteur rémunéré des soins, comprenant par exemple les crèches, les établissements de soins et les homes pour personnes âgées. Et c'est justement cette part qui génère de violents débats dans la société et le monde politique. Les discussions actuelles sont marquées par des expressions telles qu'« explosion des coûts » et par des mesures



Le travail de soin et le ménage sont généralement assurés par les femmes.

d'économies dans le social et la santé. D'après certaines prévisions et rien qu'en Suisse, 120 000 nouveaux postes devraient être créés durant les années à venir dans le domaine des soins et de l'accompagnement.

L'urgence en matière de soin est souvent imputée à l'évolution démographique, à l'éclatement des structures familiales traditionnelles, au désir d'égalité des femmes et à leur intégration dans le marché du travail. Toutefois, c'est aussi un fait que de nombreux ménages ne parviennent à nouer les deux bouts que si les deux parents travaillent, vu le coût de la vie toujours plus élevé – en particulier en raison de dépenses supplémentaires pour la santé et l'accompagnement.

La coopération au développement s'engage elle aussi pour intégrer les femmes sur le marché du travail, dans l'idée de réduire la pauvreté. Mais si, dans le même temps, n'émerge aucun service de soin public digne de ce nom, l'égalité des sexes, et donc le droit des femmes à pratiquer des activités politiques et économiques, s'arrêtera à mi-chemin.

Et qui comble le vide ?

Le temps consacré au travail rémunéré est autant de temps en moins à la maison. Car le vide qu'y laissent les femmes n'est pas compensé par les hommes. Même si neuf hommes sur dix disent lors de sondages qu'ils voudraient bien travailler à temps partiel, celui-ci est encore et toujours considéré comme un frein à la carrière professionnelle. Quand c'est possible, on a recours aux grands-parents pour s'occuper des enfants, car il manque toujours de places en crèches subventionnées. Mais quand les grands-parents vivent loin de leurs petits-enfants, et lorsqu'ils nécessitent eux-mêmes des soins et que les crèches privées dépassent le budget à disposition, il ne reste plus qu'une option, celle d'engager à bas coûts des migrantes d'Europe de l'Est, d'Amérique latine ou d'Asie du Sud-Est. Le travail lié au soin des autres est ainsi presque acheté à l'étranger, ce qui délocalise dans les pays pauvres le déficit en personnes s'en chargeant (voir p. 6).

Le facteur temps

Le temps est un facteur élémentaire du travail lié au soin des autres et se rapporte à une personne. Une relation de confiance se construit non seulement sur la qualité des soins donnés, mais aussi sur la quantité de temps passé ensemble. Les mesures actuelles pour rendre plus efficace le secteur professionnel des soins et de la santé vont à l'encontre de cet état de fait, notamment lorsqu'on prescrit à la minute près la durée admissible pour changer un pansement. Cependant, le travail lié au soin des autres ne peut pas, contrairement à la production industrielle de biens, devenir plus rapide et plus profitable, sans perdre drastiquement en

qualité. « On peut produire une voiture deux fois plus vite, mais on ne peut s'occuper d'un enfant deux fois plus vite », explicite l'économiste féministe Mascha Madörin, l'une des premières à avoir attiré l'attention sur l'ampleur et l'importance du travail lié au soin des autres en Suisse.

De nouveaux modèles de société sont nécessaires

Il n'existe pas d'issue simple à la crise actuelle en matière de soin. Car au final, il s'agit rien de moins qu'une nouvelle répartition sociale du travail lié au soin des autres, entre institutions financées par l'Etat et acteurs de la société civile tels qu'Eglises, associations de quartier et ménages, entre femmes et hommes, entre jeunes et vieux. Pour ce faire, il faut de bons services de soin publics, mais aussi du temps libre permettant de s'occuper des autres. Et surtout, le rapport entre travail rémunéré et tâches non rémunérées liées au soin des autres doit être complètement repensé et revalorisé. En effet, ce n'est qu'avec des ressources en temps supplémentaires qu'il sera possible d'établir de nouveaux concepts de solidarité.

— Tina Goethe

Notre action

Cet article puise son fondement dans les discussions et les réflexions menées par le réseau féministe WIDE à propos de la crise actuelle en matière de soin envers les autres et des solutions possibles pour y remédier. WIDE bénéficie du soutien de Pain pour le prochain et Action de Carême.
<http://wide-switzerland.ch>



La Polonaise Bożena Domańska travaille depuis plus de vingt ans dans les soins 24h/24. Elle est cofondatrice du réseau Respekt, qui défend les droits des migrantes actives dans la branche en Suisse.

« Il faut beaucoup d'humanité et de cœur »

Dans l'accompagnement 24h/24, vous êtes au service de votre patient et vous vous adaptez entièrement à son rythme. Vous êtes isolée et avez très peu de temps pour vous. Les journées commencent entre sept et neuf heures. Je lève mon patient, le lave, l'habille, l'aide à aller aux toilettes et prépare le petit déjeuner. Souvent, je l'aide à manger et à boire. Tandis que je fais la vaisselle et range, quelqu'un vient parfois s'occuper des soins médicaux. Après avoir ouvert le courrier et discuté un peu, il est déjà midi et je n'ai pas fait grand chose. Avec les personnes malades, on ne peut pas accélérer les choses, on doit prendre le temps.

Ma fille avait un an et demi quand j'ai eu mon premier poste en Allemagne. Mon ex-mari et moi avions une ferme et avions besoin d'argent. La première femme dont je me suis occupée est morte du cancer quelques années plus tard. C'était comme une amie pour moi et sa mort m'a plongée dans une dépression. Aujourd'hui, j'essaie de me protéger en prenant mes distances sur le plan émotionnel. Après le repas de midi, j'ai deux ou trois heures de pause. Parfois, je m'allonge quelque part ou fais des courses.

Le patient est alors seul et ne reçoit que rarement une visite de sa famille. Après ma pause, je prépare du café ou du thé, puis c'est déjà l'heure du repas.

Ensuite, c'est toujours la même procédure : laver et changer le patient, préparer le lit, l'emmener aux toilettes et le mettre au lit. S'il est atteint de démence ou de paralysie, je dois me lever plusieurs fois la nuit pour vérifier que tout va bien.

J'aime mon métier, il faut beaucoup d'humanité et de cœur pour l'accomplir. Mais je déplore que certaines agences et certains parents fassent des économies sur notre dos. Quand ma fille est entrée au lycée, j'ai eu une crise. Je me sacrifiais pour des personnes riches qui me payaient mal tandis que mon enfant grandissait sans sa mère. Lorsqu'un employeur a refusé de me payer mes heures supplémentaires, j'ai saisi le tribunal. Il m'a fallu beaucoup de courage. J'étais la première en Suisse à avoir fait ça. Mais je n'avais pas le choix : me battre ou tout perdre. — PS

Si l'on considère les heures de travail consacrées au soin des autres et à la valeur ajoutée que celui-ci génère, le soin des autres est un poids lourd de l'économie. Ce sont avant tout les femmes qui accomplissent ces tâches non rémunérées.

10:1

LES TÂCHES LIÉES AU SOIN DES AUTRES SONT UNE AFFAIRE DE FEMMES

Partout dans le monde, le travail lié au soin des autres est d'abord une affaire de femmes. En Suisse, elles réalisent deux tiers de ces tâches. En Inde, les femmes dédient près de dix fois plus de temps que les hommes à des tâches non rémunérées.

Source : Office fédéral de la statistique (OFS) / Conférence internationale du Travail

Une personne sur quatre s'occupe des autres



En Suisse, au moins une personne sur quatre (soit 1,9 million de personnes) entre 15 et 64 ans s'occupe régulièrement d'enfants ou d'adultes. La grande majorité de ces personnes ont une activité professionnelle.

Source : OFS



8,7 Mrd heures **travail non rémunéré**

7,7 Mrd heures **travail rémunéré**

LE TRAVAIL NON PAYÉ DÉPASSE DE LOIN LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

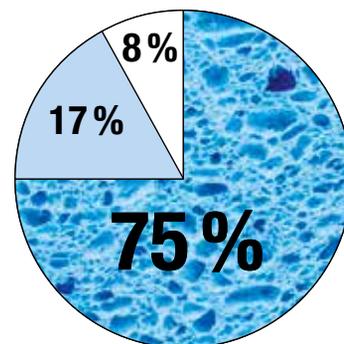
8,7 milliards d'heures de travail non rémunéré ont été effectuées en Suisse en 2013. On a ainsi passé 14 % de temps en plus pour des tâches non rémunérées que pour des activités rémunérées (7,7 milliards d'heures).

Source : OFS

Travaux domestiques en tête

Les travaux ménagers représentent les trois quarts du travail non rémunéré. Les activités d'accompagnement 17 % et le travail bénévole 8 %.

Source : OFS

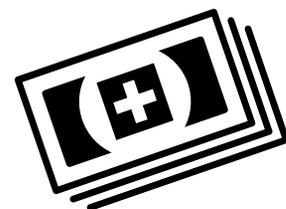


**75 % Travaux ménagers
17 % Accompagnement
8 % Bénévolat**

LES SOINS À LA PERSONNE, UN POIDS LOURD DE L'ÉCONOMIE

La totalité du travail non rémunéré en 2013 est estimée à 401 milliards de francs. A titre de comparaison : le produit intérieur brut se montait à 635 milliards de francs pour la même année.

Source : OFS



« Nous déléguons les soins à d'autres pays »

Les pays riches comme la Suisse externalisent de plus en plus les tâches de soin à des personnes étrangères, bon marché. La sociologue Sarah Schilliger a étudié le phénomène des « chaînes globales de soin ».



« Aujourd'hui on peut commander par un simple clic une employée de maison. » Dans sa thèse de doctorat, la sociologue Sarah Schilliger a étudié la situation des femmes migrantes actives dans le travail de soin.

Global care chain, qu'est-ce ?

Si on traduit en français, cela veut dire chaînes globales de soins. Voici un exemple typique pour la Suisse : les parents d'une femme vivant seule et atteinte de démence recrutent, via une agence, une accompagnante 24h/24 venue de Pologne pour s'occuper de leur parente et de son ménage. Cette Polonaise a elle-même des parents qui nécessitent des soins, lesquels sont alors pris en charge par une travailleuse domestique ukrainienne. Le salaire diminue tout au long de cette chaîne de soin et reflète les inégalités salariales globales.

Ce travail est-il toujours reporté d'une femme à une autre ?

Oui, c'est souvent le cas tant chez nous que dans les pays pauvres. On n'en est pas à une nouvelle répartition fondamentale du travail entre femmes et hommes. Le travail de soin est bien plutôt transféré sur le marché de l'emploi, sur lequel des femmes, souvent migrantes, sont engagées à des conditions précaires. Nous exportons ainsi dans les pays plus pauvres notre urgence en matière de soins, ce qui dévalorise les tâches liées au soin, au lieu de faire l'inverse. Car ces tâches sont essentielles à notre qualité de vie.

Quels sont les causes principales de cette évolution ?

D'une part la grande demande de soins globaux et rémunérables. Notre système de soin subit une rationalisation croissante, tandis que le nombre de personnes nécessitant des soins augmente. Dans le même temps, les parents, généralement des femmes, voient de moins en moins comme une évidence le fait de s'occuper gratuitement de leurs proches, car leur taux d'activité a fortement progressé durant les vingt dernières années. D'autre part, de plus en plus de femmes émigrent afin d'assurer la subsistance de leur famille dans leur pays d'origine. Aux Philippines, par exemple, l'exportation de travailleuses dans le domaine des soins est encouragée par l'Etat, car on en espère un retour financier. Le tout est facilité par l'infrastructure migratoire croissante. Grâce aux nouveaux moyens de communication, aux transports rapides et bon marché et aux agences de placement internationales, on peut commander par un simple clic une employée de maison qui sera devant votre porte 72 heures plus tard – avec garantie de reprise.

Combien de femmes travaillent dans les soins à la personne en Suisse ?

Il n'existe malheureusement

aucune statistique parlante, car de nombreuses femmes ne sont pas annoncées aux autorités. Chez nous, ce sont souvent des Européennes de l'Est qui travaillent dans l'accompagnement 24h/24, lequel consiste surtout à s'occuper de personnes âgées. On a connu une croissance énorme dans ce domaine ces dernières années, comme en témoignent les quelque 70 agences de placement actives en Suisse. Par ailleurs, certaines estimations évaluent à 40 000 le nombre de sans-papiers, majoritairement issus d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est, qui sont engagés pour les travaux domestiques ou la garde des enfants.

Quelles solutions voyez-vous à cette situation ?

Il faut de toute urgence augmenter les droits des employées de maison en Suisse. Le ménage n'est toujours pas soumis à la loi sur le travail. Mais à moyen et long termes, on ne pourra aborder le problème qu'au niveau de la société dans son ensemble. Il est nécessaire de développer massivement les services publics de soin à la personne. De plus, le rapport entre travail lié au soin des autres et le travail rémunéré doit être fondamentalement repensé. Nous vivons dans une société du travail affreusement axée sur la rémunération. Toutefois, notre niveau de satisfaction ne se mesure pas uniquement au travail et à la hauteur de nos revenus. Il dépend également du temps dont nous disposons pour nous et nos semblables.

— Interview: Pascale Schnyder

Redistribuer le travail des soins

Plusieurs initiatives et modèles tentent de répartir autrement, au sein de la société, les tâches liées au soin des autres. Tout le monde en sort gagnant.

1. Moins de travail salarié : plus de place pour les relations humaines

Activité professionnelle et travail lié au soin des autres ne sont pas faciles à concilier. S'ensuivent de l'épuisement et de la frustration, mêlés au sentiment d'être surmené. C'est pourquoi les employeurs sont de plus en plus sollicités. Un modèle comme celui actuellement à l'essai en Suède pourrait représenter une piste : réduire le temps de travail hebdomadaire sans baisse de salaire. Tandis que les représentants des associations patronales suisses estiment une telle mesure impossible et craignent pour leur compétitivité, en Suède, on a déjà réduit de deux heures par jour le temps de travail dans différents secteurs, et ce, sans baisse de salaire. Les expériences réalisées jusqu'à présent sont évaluées de manière plutôt positive. Les collaboratrices et collaborateurs sont moins souvent malades, travaillent avec plus de concentration, sont plus productifs et bénéficient d'une masse salariale plus élevée. Leur satisfaction a augmenté de manière significative et les démissions ont reculé. En définitive, il s'agit d'une évolution positive même pour les employeurs, car ces facteurs réduisent considérablement les coûts, sans oublier le fait qu'ils rendent service à la société.

2. Le solde horaire : un pilier de prévoyance exempt d'argent

Le modèle de la coopérative Kiss propose une aide organisée dans l'optique de s'aider soi-même. Chaque membre paie une cotisation annuelle pour l'administration et l'organisation, puis reçoit en cadeau de démarrage un certain nombre d'heures. Peu importe qu'il s'agisse d'une demande d'aide pour des travaux de jardinage ou ménagers, des soins ou la garde d'enfants, les heures qui sont investies et dont on bénéficie ont toutes la même valeur. On ne fait pas de différence entre les heures consacrées à l'accompagnement ou celles dédiées aux travaux de jardinage. Le bureau de la coopérative s'occupe des travaux d'administration et de mise en réseau. Les crédits de temps peuvent être utilisés ou offerts à d'autres. Ce réseau, une fois actif dans toute la Suisse, devrait renforcer la responsabilité de chacun et développer un esprit communautaire. La solidarité entre les générations devrait atténuer les conséquences du changement démographique. L'objectif des initiateurs est d'étendre à toute la Suisse ce modèle d'aide entre voisins lié à des crédits de temps. www.kiss-zeit.ch



3. Le soin des autres est aussi une affaire d'hommes

Pour renforcer l'engagement des hommes dans le soin des enfants et du ménage, l'association männer.ch soutient la campagne globale MenCare. Le but de cette campagne est de provoquer un changement de valeurs qui mènera à un engagement plus important des jeunes hommes, des hommes et des pères dans les tâches liées au soin des autres. Car en répartissant mieux ces tâches entre les hommes et les femmes, on contribuera de manière substantielle à augmenter le sentiment de sécurité et l'épanouissement des enfants et des adolescents. Mais ce sera également un grand pas vers une répartition équitable du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes. A cette fin, MenCare lancera prochainement deux projets de plusieurs années en donnant une grande visibilité à leur action nationale.

Informations sur le sujet sur www.mencare.swiss/fr



« La main invisible du marché, ce sont toutes ces petites mains qui font le nécessaire, sans incitation financière »

Association « Wirtschaft ist Care »

Les soins aux enfants ou les tâches ménagères sont essentiels pour le fonctionnement de la société et, par conséquent, pour la bonne marche de l'économie.

Ensemble pour une même cause

Pain pour le prochain

Nous encourageons à agir

Pain pour le prochain est l'organisation de développement des Eglises protestantes de Suisse. Nous nous engageons au Nord et au Sud pour une transition vers de nouveaux modèles agricoles et économiques. Ceux-ci favorisent la coopération entre les humains et le respect des ressources naturelles. Par notre travail de sensibilisation et des alternatives porteuses d'espoir, nous motivons les personnes à devenir actrices du changement nécessaire.

Action de Carême

Oser le changement, renforcer la justice

Action de Carême est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Nous nous engageons aux côtés de personnes défavorisées pour un monde plus juste, un monde sans faim et sans pauvreté. Nous promovons des changements sur le plan social, culturel, économique et individuel afin de favoriser des dynamiques de transformation vers un mode de vie durable. Nous collaborons avec des organisations locales dans 14 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi qu'avec des organisations en Suisse.

Action de Carême
Av. du Grammont 7
1007 Lausanne
Tél 021 617 88 81
www.actiondecareme.ch
CCP 10-15955-7

Pain pour le prochain
Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél 021 614 77 17
www.ppp.ch
CCP 10-26487-1



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME